

Montigny le 20 /01/2015

à l'attention de Mme BURGOS

copie à : Mr CARPENTIER maire de Montigny

Monsieur,

Je suis très inquiète quand à la longévité du bureau de poste du village dit annexe.

Ceci parce que **la fréquentation de celui-ci va baisser** puisqu'il est, depuis quelque mois, **impossible de retirer les recommandés lettres ou paquets et objets suivis à ce bureau**

et que **la photocopieuse** (outil précieux pour les personnes les plus âgées non équipées à domicile) **a été supprimée**. Nous sommes obligés de prendre un véhicule pour nous rendre au bureau principal où **l'attente est au minimum de 20 minutes** (plusieurs expériences entre septembre et décembre) Temps total pour le retrait d'un recommandé **minimum 45 minutes** si l'on possède une voiture, **en cas de déplacement à pieds ou en bus 1h10**. A ma réclamation verbale à la responsable il m'a été répondu que les plages horaires étaient plus larges sur ce bureau ?!

Le village s'est vu doté de nouveaux logements aussi puisque la population ne diminue pas, n'y a-t-il pas moyens de relocaliser le retrait des recommandés concernant les habitants du village sur place et de réétudier les heures d'ouverture pour satisfaire le plus de clients possible. Je conçois le soucis de rentabilité mais il est quand même important il me semble de respecter les clients sans oublier les plus âgés.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.

Recevez, monsieur, mes sincères salutations.

EXTRAIT DE LA RÉPONSE DES SERVICES MUNICIPAUX



14, rue Fortuné-Charlot / B.P. 90237
site internet : www.montigny95.fr

Toute correspondance doit être adressée à
M. le Maire en rappelant les références ci-dessous

Madame CORDIER

4 avenue Transversale

95370 MONTIGNY LES CORMEILLES

Le 6 mars 2015

Affaire suivie par :

Sylvie TELLIER

Nos réf. :

Service Espaces Publics

Vos réf. :

01.30.26.31.68

103/ST/STE/AP

Objet :

Questions diverses.

Madame,

Vous m'avez envoyé, courant janvier 2015, copie d'un courrier adressé à la poste témoignant de votre inquiétude quant au devenir du bureau annexe. Je tiens à vous faire part que j'interviens régulièrement, depuis juin 2014 auprès du Directeur de ce service public, afin que soit assuré une ouverture normale du bureau précité. Vous pouvez donc compter sur mon soutien et ma vigilance quant au maintien de ce service public de proximité.